

A la recherche du LAPIN DE GARENNE

Oryctolagus cuniculus

La commune de Corcoué-sur-Logne
et le CPIE Logne et Grand-Lieu
vous invitent à rechercher les Lapins
de Garenne présents sur votre
commune.

Photo : Pixabay



Atlas de la Biodiversité Communale



CPIE LOGNE ET GRAND-LIEU

Avec le soutien financier de



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Ses caractéristiques

Le Lapin de garenne est un herbivore très sociable. Il vit en groupe dans des terriers. L'ensemble des terriers est appelé la garenne, d'où son nom. Il a un pelage de couleur brun-gris. Son poil est plus clair au niveau du ventre. Ses pattes arrières sont plus longues que ses pattes avant. De plus, il possède une petite queue blanche.

Contrairement aux idées reçues, il n'est pas un rongeur, mais ce qu'on appelle un lagomorphe !



Photo : Pixabay



Photo : Pixabay



Son écologie

Il vit dans des milieux diversifiés, sur sols meubles et drainés pour creuser ses terriers. Il aime les milieux semi-ouverts (cultures, plaines, haies ou bocage). Il est actif en fin de journée jusqu'en milieu de nuit. Il s'alimente de végétaux (herbe, plantes, bourgeons ou écorce). La reproduction est de février-mars à septembre (jusqu'à 5 portées par an de 4 à 12 lapereaux). Animal discret et rapide, sa présence est trahie par des amas de crottes et des terriers.



Risque de confusion

Le Lapin de garenne peut être confondu avec le Lièvre d'Europe (photo ci-contre). Ce dernier est de taille plus importante. Il présente des pattes arrières plus développées. Les oreilles des lièvres sont plus longues que la tête et se terminent par une pointe sombre.



Photo : Pixabay

Le saviez-vous ?

Il produit deux types de crottes : les crottes que nous connaissons tous et des caecotrophes, qui sont des crottes molles, humides, collées en grappe et très odorantes. Ces crottes, riches en protéines, vitamines et minéraux sont mangées par le lapin.



Vous avez observé des Lapins de Garenne sur Corcoué-sur-Logne ?

Faites remonter vos observations à l'adresse suivante :

abc@mairiecorcoue.fr

ou dans le formulaire en ligne sur le site de la ville.

